



# ACCUEIL VÉLO



Hébergements  
touristiques classés  
Loueurs de cycles  
Réparateurs de cycles  
Gestionnaires de sites  
Lieux de restauration  
Collectivités

## OBTENEZ LA MARQUE ACCUEIL VÉLO !

Valable 3 ans

*Vous souhaitez vous engager sur des critères d'accueil et de services garantissant une prestation adaptée aux besoins des touristes à vélo ou à VTT ? Optez pour la marque «Accueil Vélo».*

C'est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires cyclables. Créée par France Vélo Tourisme, elle permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.

### CE QUE L'AGENCE PROPOSE

- Enregistrer et traiter votre demande d'adhésion à la marque.
- Réaliser la visite de contrôle pour vérifier que votre établissement respecte les critères du référentiel de qualité « Accueil Vélo » de sa catégorie.
- Assurer la coordination et la promotion des prestataires marqués auprès de France Vélo Tourisme.
- Un kit de communication complet.

€  
200 €

### Prérequis

- ✓ Être situé à moins de 5km d'une itinérance vélo (calculé par la route et non à vol d'oiseau). Exception faite pour les loueurs de cycles, dans la mesure où ils livrent les vélos.
- ✓ Être classé ou labellisé pour les hébergements.

RETROUVEZ TOUS LES SERVICES SUR [PRO.TOURISMECORREZE.COM](http://PRO.TOURISMECORREZE.COM)

Votre interlocutrice



Anne Derachinois

05 44 41 90 32 • [aderachinois@correze.fr](mailto:aderachinois@correze.fr)